

Règlement intérieur – Covid19

Le port du masque est obligatoire pour entrer dans la bibliothèque et pour toute la durée du séjour dans la bibliothèque. La désinfection des mains est également obligatoire avant d'accéder à la bibliothèque. Du gel hydro-alcoolique est à disposition à l'entrée du bâtiment.

Accéder à la bibliothèque

Tout accès à la bibliothèque se fait sur réservation. La place de travail est réservée via l'application ou le site web de la société Affluences.

L'utilisateur ayant réservé une place confirme sa venue en scannant le QR code affiché à l'entrée de la bibliothèque. En cas d'impossibilité de scanner le QR code, il se présente au bureau d'accueil. La confirmation par le QR code ou à la banque d'accueil s'effectue dans les 15 minutes suivant le début la réservation. Au-delà de ce délai, la réservation est annulée.

La réservation est possible pour tout inscrit à la bibliothèque, à l'exception des usagers ayant un blocage d'accès pour non-restitution de documents (retard supérieur à 8 semaines), ou pour exclusion temporaire ou définitive de la bibliothèque (voir l'annexe au règlement intérieur : pénalités encourues et tarifs).

Première inscription

Pour une première inscription, l'utilisateur remplit le formulaire de préinscription en ligne, accessible sur le site web de la bibliothèque, puis réserve un créneau horaire via l'application ou le site web Affluences, pour finaliser sur place son inscription.

Le bureau d'inscription est ouvert de 11h à 19h30.

Réserver un créneau d'inscription sur Affluences

L'utilisateur réserve un créneau horaire de rendez-vous, entre 11h et 19h30, via l'application ou le site web Affluences.

Les opérations suivantes se font également sur rendez-vous :

- réinscription payante ou réinscription des lecteurs n'étant pas inscrits en 2019-2020.
- rachat d'une carte de bibliothèque.
- remplacement ou remboursement d'un document perdu ou abîmé.

Rendre un document

La boîte de retour située à l'entrée de la bibliothèque est ouverte entre 8h et 21h. Elle est accessible sans réservation. (Il n'est pas nécessaire de réserver un créneau pour déposer un ouvrage dans la boîte de retour.)

Les salles de lecture

Les places de travail et les postes informatiques sont numérotés. L'utilisateur doit respecter la place qu'il a choisie. Il est interdit de déplacer les chaises.

Les salles de travail en groupe sont fermées jusqu'à nouvel ordre. Avant tout usage du matériel

collectif (automates de prêt, appareils de reprographie, distributeurs automatiques), l'utilisateur est tenu de se désinfecter les mains. Du gel hydro-alcoolique est mis à disposition à proximité de ce matériel.

Espace de restauration

Il est demandé aux usagers de respecter la distanciation physique dans l'espace de restauration. Le masque est obligatoire dans cet espace dès lors que l'utilisateur n'est pas en train de se restaurer

Non-respect des consignes

Conformément au règlement intérieur et aux pénalités encourues, le non-respect des consignes entraîne un avertissement oral et une note sur la fiche lecteur et une exclusion d'un mois en cas de récidive.